



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Oct 2009
N° 61

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Obscurantisme et petits arrangements nuisent à Calais !

C'est jeudi dernier vers 18h30 que s'est tenue salle Pascal, la seconde réunion publique organisée par la ville de Calais sur le dossier d'implantation de l'usine Eras Métal en lieu et place de l'unité de production Vieille Montagne, à côté des Câbles de Lyon. Compte tenu des questions qui avaient été avancées dans la presse, chacun pouvait s'attendre à du lourd, du scientifique, des démonstrations d'experts incontestables, des demandes de compléments d'informations, des demandes de modifications du projet pour garantir un peu plus la sécurité... Il n'en fut rien !

Mise en scène pathétique, annonce d'une responsabilité à assumer, parole donnée à la salle, sans contradiction aucune puisque les seules questions un tantinet déranger pour la majorité se virent répondre que ça n'était pas à l'ordre du jour et que les réponses seraient apportées plus tard.

Sur le fond de quoi s'agit-il ?

Umicore qui avait racheté la société Vieille Montagne spécialisée dans la fabrication d'oxyde de zinc, arrête sa production fin 2005. Les salariés et la fédération de la métallurgie CGT entreprennent alors un long combat pour imposer au groupe Umicore une ré-industrialisation du site et donc des investissements et de l'emploi.

Umicore propriétaire d'un brevet en phase avec toutes les volontés d'avancées environnementales, propose que la société Eras Métal, société norvégienne qui exploite déjà une unité de ce genre, vienne s'implanter à Calais, sur des ter-

rains déjà dédiés à l'activité industrielle depuis des décennies, sur un type de produit proche de ce qui se faisait antérieurement, mais avec des avancées technologiques non négligeables.

Il s'agira de faire fondre (par une méthode de production d'arc électrique, donc de chaleur...) des résidus d'aciéries pour en récupérer l'oxyde de zinc encore contenu à l'intérieur et l'exploiter dans la production de produits à base de zinc ou pour les nouveaux aciers destinés à l'automobile qui comprennent aussi du zinc.

En agissant de la sorte, on évite à un endroit ou à un autre de la planète d'enfourer des déchets qui restent potentiellement nuisibles.

Ce projet pourrait permettre de faire travailler le port de Calais donc la CCI, les dockers de Calais (chargement et déchargement), des salariés (une cinquantaine selon le porteur du projet), des sous-traitants (entretien, transport...), et surtout représenterait au départ 26 millions d'euros d'investissements.

Vous le comprendrez facilement, un tel projet industriel, mettant en œuvre des procédés techniques complexes, a nécessité de nombreuses études, dû faire l'objet de nombreux contrôles par les services de l'Etat compétents, pour obtenir un avis favorable.

Va-t-on vous dire, à partir de là, qu'il n'y a aucun risque ? Non, c'est impossible, car tout processus de transformation industrielle implique une multitude d'interventions qui peuvent, si elles ne sont pas réalisées comme cela aurait dû l'être,

occasionner des incidents ou accidents pouvant avoir plus ou moins de conséquences. Ce qui est vrai pour ce projet, l'est également pour la centrale nucléaire de Gravelines, ou plus près de nous : Tioxide, Ucar, Interior, Synthexim, Calaire Chimie... L'utilisation de véhicules automobiles, la manipulation de produits inflammables, les grandes surfaces qui vendent des produits apparemment inoffensifs mais pouvant se révéler dangereux pour le consommateur en cas d'utilisation inappropriée... même la production industrielle d'eau peut être mise en difficulté par des âmes mal intentionnées qui voudraient nuire à autrui (c'est tellement vrai que dans le cadre du plan Vigipirate on oblige la société des eaux de Calais à chlorer la production, alors que celle-ci n'en a nul besoin).

Malgré tout cela, nous continuons à comprendre que l'on puisse être inquiet. Il appartient alors à la force publique d'enquêter, de prescrire, d'informer, de rassurer, de contrôler, de légiférer, pour que l'activité industrielle utile au développement de l'humanité puisse se mener dans le respect des droits des populations et de l'environnement.

Nous n'avons eu jeudi soir rien de tout cela !

Monsieur Bogaert est certes président de l'A-DECA, certes représentant de voix aux élections, mais à preuve du contraire il n'est ni un scientifique réputé et confirmé, ni expert en rien !

Monsieur Gest des Verts, est certes responsa-

Suite P2

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref...

Fuites

Rien à voir avec d'éventuelles fuites en matière d'espionnage, non simplement des fuites de toitures dans l'ancien Prisunic. Résultat : le beau tapis tout neuf acheté à la demande de M. L... du développement économique en aurait pris un coup dans les gencives ! Le tapis aurait tout de même coûté la bagatelle de 20 000 € et serait foutu. Et oui, c'est vous qui paierez !

Comprennent-ils vraiment ?

Apparemment on s'arrache sérieusement les cheveux du côté de la trésorerie municipale, dans la gestion du compte de la piscine patinoire gérée par la CAC. Pour des raisons semble-t-il techniques, les paiements par carte bleu ne fonctionneraient pas. Pour être plus clair, il semblerait qu'une fois sur deux (à mi-

nima) le payeur ne soit pas débité.

Se rendant compte de l'incident, la trésorerie est donc intervenue rapidement auprès de la collectivité pour lui faire prendre conscience du problème, lui demander ce qu'elle entendait entreprendre et savoir comment il serait possible de régler le problème. La direction de la piscine réagissant immédiatement avait fait cesser tous les paiements par carte bleu. Mais le président, interpellé probablement par quelque amis n'ayant pu se servir de leur carte aurait demandé de reprendre le mode de paiement par carte, ce qui fut fait rapidement.

Résultat : un trou qui se creuse dans la comptabilité. Y a pas à dire, ils comprennent vite que l'important n'est pas de régler les problèmes mais de faire payer le contribuable !

Le saviez-vous ?

Le blog du Rusé s'est refait une beauté :

n'hésitez pas à aller faire un petit tour à l'adresse suivante : www.leruse.fr

Vous pourrez y télécharger le Rusé de la semaine (télécharger le Rusé) mais aussi les anciens numéros (rubrique « télécharger les anciens numéros »).

Faites-le savoir autour de vous...

On y pense

Conseil municipal le mercredi 21 octobre

Le prochain conseil municipal se tiendra le mercredi 21 octobre à 18 h 30. Et comme d'habitude on ne peut que vous encourager à venir écouter les déclarations toujours « amusantes », et les réponses souvent consternantes de Natacha Bouchart.



Suite de la P1

ble politique, mais n'a aucune compétence reconnue en la matière !

Quant à Madame Bouchart, si elle avait des compétences en quelque domaine que ce soit, elle n'aurait pas continuellement besoin de Monsieur Demassieux pour prendre ses décisions, et ça, chacun peut le constater !

Ainsi donc, la décision a été prise de s'opposer à l'implantation industrielle d'Eras Métal, pour faire plaisir à quelques-uns, pour se rapprocher de formations en pointe sur l'environnement.

Evidemment, on a argumenté différemment : cela aurait pu nuire à port 2015 et ses 2000 emplois. C'est d'ailleurs ce que Monsieur Bogaert de l'ADE-CA affirmait dans la presse : « on a soulevé quelques problèmes avec Eras qui peuvent avoir un impact très négatif sur le projet port 2015. »

Nous sommes pour « port 2015 », mais nous sommes aussi pour dire que ce projet pose également un certain nombre de problèmes : des camions dont le nombre devrait doubler et dont on ne sait pas toujours ce qu'ils transportent... Des chauffeurs qui ne respectent que très peu notre environnement ! Des aires de stationnement boudées quand elles sont payantes (en Angleterre c'est minimum 20 livres et c'est obligatoire), dévastées quand elles sont sauvages ! Des vidanges effectuées sur le domaine public, des carcasses de pneus laissés sur le bas-côté ! Comment seront traitées les eaux de ruissellement des parkings, est-on sûr qu'aucun camion ne déversera de produits toxiques dans les égouts ?

Pour faire plaisir on s'est, comme les obscurantistes qui considèrent que toutes les avancées étaient l'œuvre du malin, refusé à regarder le dossier avec objectivité.

« Calais n'a pas à supporter toute la misère du monde » ainsi s'exprime Natacha 1^{ère} qui promet-

tait hier des milliers d'emplois, comme on promet aujourd'hui 2000 emplois pour port 2015, quand PSO a licencié des centaines de salariés, quand SEAFRANCE entend dégraisser fortement, comme demain on s'en prendra aux dockers et aux salariés de la chambre de commerce et d'industrie. Oui, la réalisation de port 2015 engendrera un certain nombre d'emplois, mais à l'issue du chantier nous sommes persuadé qu'il en restera bien peu !

Quand le Calaisis a besoin de diversité pour ne pas être dépendant d'une mono activité, Madame Bouchart en digne héritière de ceux qui hier ont refusé qu'Usinor s'installe à Calais car il aurait pris la main d'œuvre de la dentelle (sic), prône la mono activité ! Dramatiquement on en mesure encore les conséquences.

Oui, nous restons favorables à l'industrie, oui nous souhaitons qu'elle soit moderne et respectueuse de l'environnement, oui nous soutenons le projet Eras Métal car nous n'avons pas pour ce qui nous concerne de discours à géométrie variable.

Ainsi on peut écrire (édito de Natacha Bouchart dans le « Calais Mag » d'octobre) : « Notre vraie solidarité envers ceux qui perdent ou vont perdre leur emploi, c'est d'aider à créer les emplois de demain par le biais d'aménagement de nouvelles zones d'activités et de restructuration du territoire... » et décider en pleine crise, en pleine augmentation du chômage, de refuser 26 millions d'euros d'investissements et les emplois directs et indirects qui vont avec !

La vie va faire son œuvre, et l'avenir démontrera que nous avons raison ! Malheureusement, il sera trop tard et d'ores et déjà le Calaisis a perdu de la richesse potentielle que certains peut-être tout proches de nous se feront un plaisir d'accueillir !

Ma petite entreprise, elle connaît pas la crise...

Vous êtes sans doute très nombreux à vous souvenir de ces paroles d'une chanson publicitaire réalisée pour le compte de l'artisanat, devenues un tub radiophonique.

Dans le même ordre d'idée, on peut aisément dire que la petite entreprise de la très sociale présidente de l'OPHLM de Calais ne connaît absolument pas la crise.

Elue sur une liste, dont l'un des thèmes essentiels de campagne était : « fini les copineries », madame la présidente ne fait pas dans la dentelle en matière d'emploi. Un comble quand cette dentelle elle-même licencie à tour de bras et qu'aucun de ces salariés ne trouve grâce auprès de l'organisme dirigé par Madame Courmont.

On ne sait pas pourquoi, mais il semble bien que la présidente de l'OPHLM soit atteinte d'une espèce de frénésie d'embauche. Elle recruterait, si l'on en croit les écrits de formations politiques, plus vite que son ombre.

Pour éviter les copineries, elle ne recruterait que ceux qui appartiennent à la liste municipale dont elle fait partie et accessoirement ceux qui appartiennent à sa formation politique. Ségolène Favennec, Gilles Brunot, Chantal Delobel, Hélène Poison (qui serait la nièce de la présidente...), Michel Dariné, Régis Biousse, ça c'est ce que d'autres ont

écrit... Et depuis le 1^{er} octobre celui qui serait son beau-fils : ça c'est une info Rusé !

Il apparaît évident que la présidente de l'OPHLM a décidé de participer à la grande campagne de sa patronne (Madame Bouchart) visant à créer des milliers d'emplois (sic).

A moins que, comme nous le suggère un politologue calaisien averti (E... D.), le but poursuivi soit d'empêcher madame Bouchart de se séparer des responsables du Modem. (Ceux qui sont redevables refusant de lâcher leur bienfaitrice.)

Dans cette situation, deux choses nous interpellent.

Que le grand journaliste d'investigation du journal de Natacha (PH H), n'ait rien vu, rien entendu... Lui qui brocardait l'ancien maire coupable de tous les mots, y compris de création d'emploi fictif (une histoire à dormir debout qui disparaîtra comme elle était née : dans les poubelles) ! Aurait-il pris une retraite anticipée, serait-il devenu sourd ?

Que personne ne s'inquiète outre mesure de toutes ces nouvelles dépenses qui ne manquent et ne manqueront pas d'impacter le budget d'un office dont tout le monde sait que ses locataires sont parmi les plus démunis de la région Nord/Pas-de-Calais...

À suivre

Ça m'gratte

Préservalcool

Confrontée à la dangereuse habitude d'un certain nombre de ses élus de lever facilement le coude, la mairesse de Calais envisagerait (c'est ce qu'on dit) d'interdire tout alcool dans les buvettes et même à l'occasion des réceptions en l'honneur de... Outre que les alcools forts sont déjà prohibés et que ceux qui prendraient le risque d'en vendre devraient aussi s'assumer devant la justice, ça n'est pas fondamentalement ce genre de mesure qui amènera nos joyeux drilles à lever le coude, euh non, le pied. En effet, la plupart trinquent quand c'est gratuit, supprimer ce qui est payant ne devrait donc pas les atteindre ! Reste que certains apprécient modérément ce genre d'initiatives, d'autant qu'ils prétendraient que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne (c'est une expression) car pour les privilégiés la livraison de bouteilles de whisky s'effectuerait « sous le manteau » dans des plastics...

Stade inutile ??

Jean Marc Leroy l'adjoint aux sports de la ville de Calais se répand dans la Voix du Nord sur le stade de l'épopée. « Il aurait fallu regarder si le CRUFC avait une bonne gestion, ...il fallait savoir si l'équipe pouvait être en seconde division. » S'il a une boule de cristal, qu'il nous le fasse savoir, car entre le moment où l'on commence un projet comme le stade de l'épopée et le moment où l'on en prend livraison il se passe généralement 5 ans ! Pour le reste, il peut s'adresser à l'un des fossoyeurs du CRUFC : Jean-Marc Puissesseau, celui-ci lui parlera gestion !



La phrase...

« C'est la parole de Calais qui remonte. S'il faut agir, c'est tous ensemble, » d'Olivier Noyon (oui, oui, celui de la dentelle), qui évoquait même le combat « qu'il (fallait) mener, et le travail à faire ». Propos repris dans la Voix du Nord du 12 octobre. Parlait-il du combat qu'il entendait mener pour sauvegarder les emplois au sein de son entreprise ? Evoquait-il l'action que tous ensemble il faut mener pour que les salariés de la dentelle en général et ceux de Noyon en particulier gardent leur emploi menacé ? Point du tout. S'il était remonté à ce point M. Noyon ce n'est pas à la pensée de ces hommes et de ces femmes sur lesquels plane une sérieuse menace, mais c'est bien à celle de l'avenir du Channel dont les grandes manifestations qui ont fait sa réputation (entre autres) seront sérieusement remises en question si les subventions tant attendues ne sont pas accordées.

Pour nous c'est : oui au combat commun pour la dentelle, pour Calais, pour le Channel, et pas l'un sans les autres !